

à

LATOUR-BAS-ELNE

**CONVOCAION  
CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal se réunira :  
**Le jeudi 24 octobre 2019**  
**à 19h00 à la salle du Conseil**

**Ordre du jour :**

1. Acquisition des Parcelles AB 27 et AB 72
2. Aménagement et sécurisation du carrefour Avenue d'Elne – Avenue de Saint-Cyprien – Rue du Centre
3. Modification de la régie de recettes locations Salles Communales – Ouverture d'un compte de dépôts de fonds
4. Modification de la régie de recettes Restauration Scolaire et Accueil garderie scolaire – Extension des modes de recouvrement
5. Dématérialisation des données de l'État Civil entre la Commune et l'INSEE – Adhésion au dispositif de la transmission via l'application AIREPPNET – Approbation de la convention
6. Classement dans le domaine public des parcelles du domaine privé communal : lotissement Les Coteaux de l'Aspre
7. Modification des statuts de la Communauté de Communes Sud Roussillon – Mise en conformité avec la Loi NOTRE du 7 août 2015 (art. 64) – Approbation de la modification des statuts
8. Avis sur les dérogations au repos dominical au titre de l'année 2020
9. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement
10. Rapport d'activité des services pour l'année 2018 de la Communauté de Communes Sud Roussillon
11. Demande de plants à la Pépinière Départementale
12. Vacations funéraires – Modification du montant
13. Motion relative à l'opposition de l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la Commune
14. Motion pour la défense du Service Postal
15. Motion de la Commune de Latour-Bas-Elne contre le projet de fermeture du service de la Trésorerie d'Elne et pour son maintien avec le plein exercice de ses missions
16. Motion relative au projet de diminution des ressources des Chambres d'Agriculture
17. Désignation de deux personnes qualifiées en aménagements forestiers titulaires et de deux personnes qualifiées en aménagements forestiers suppléants pour siéger à la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) d'Argelès-sur-Mer, Elne, Latour-Bas-Elne et Saint-Cyprien
18. DIA

Questions diverses.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Pierre ROGÉ

